

PSYCHOLOGUE : UNE PROFESSION EN DANGER

- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues engagés sur le terrain de la clinique depuis des années en de multiples situations,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues qui n'avons jamais cessé de nous former dans les champs qui étaient les nôtres,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues, hautement qualifiés, parfois devenus aussi chargés de cours ou universitaires,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues qui cherchons à défendre des conditions à la fois décentes et pertinentes d'exercice,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues soucieux de la protection de notre statut et adhérents, de fait, au SNP, à des collectifs ou à des associations respectueux de la profession,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues qui définissons notre praxis en appui non seulement sur le Code de déontologie mais aussi, et surtout, sur une éthique de la rencontre,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues particulièrement attentifs à la qualité de l'intervention proposée aux personnes en souffrance ou rencontrant des difficultés,**
- ▶ **Parce que nous sommes des psychologues, nous refusons le dispositif Mon Psy sans compromission.**

Le SNP a développé, en de nombreux communiqués, les motifs de son opposition et les raisons du boycott nécessaire de ce dispositif Low-Cost. Il n'est qu'un effet d'annonce !

Le SNP a dénoncé le leurre de ce dispositif au détriment d'un public en souffrance, au prix d'une externalisation de l'offre de soins psychiques et d'un démantèlement du Service Public.

Un jeu de bonneteau pour le public, vécu comme une carambouille par les psychologues.

Une lutte contre la subordination médicale, contre la précarisation, contre l'imposition idéologique de méthodes, contre la non reconnaissance de facto de nos compétences et spécificités, contre le mépris ressenti, contre la mise à mal des populations en souffrance, contre le déni de nos formations...

Le SNP s'est opposé à ce dispositif, devenu Parangon, qui va impacter l'ensemble des champs d'exercice : lors de la signature de conventions dans les maisons de santé ou centres de santé, par l'inféodation prescriptive dans le médico-psychologique voire le médico-social, par la diminution prévisible des tarifs en libéral, par la suppression progressive de l'accès libre, par la non-revalorisation salariale...

Le dispositif MonPsy est un danger pour l'ensemble des psychologues quelles que soient leur épistémologie et méthodes, leurs champs d'exercice, leurs activités salariales ou libérales, leurs expériences et leurs formations.

Nullement professionnels de santé, ni exécutants, ni taylorisés, les psychologues refusent toute dévalorisation, toute instrumentalisation et toute paramédicalisation.

Nous appelons à de multiples manifestations, en coordination et en convergence, avec les syndicats, les inter-collèges, les collectifs, les associations qui refusent tout compromis.

Nous appelons à soutenir et participerons à une manifestation des Psychologues en lutte à la date du 10 juin 2022 après celle de 2021.